



Un héritier a vendu un bien de l'héritage dans le dos du notaire

Par **seve47340**, le **30/09/2009** à **11:56**

Bonjour, Dans l'héritage de mon grand-père il restait une voiture que le notaire devait vendre pour diviser ensuite le montant de cette vente aux héritiers mais entre temps l'un des héritier c'est permit de vendre ce bien qui ne lui appartenait pas sans en avertir ni le notaire ni les autres héritiers quel est le recours que je peut avoir ainsi que les autres héritiers pour avoir notre part sur cette vente. merci de bien vouloir m'indiquer les démarches a faire pour que le notaire puisse faire le partage équitable selon la volonté de mon défunt grand-père.